

Permis d'Urbanisme CODT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme CODT au nom de Monsieur Thomas VILLERS demeurant Cheneux 60 à 4987 Stoumont pour la modification du relief du sol pour les besoins d'une exploitation agricole sur un terrain situé Cheneux à 4987 Stoumont, et cadastré 2^e division, section G n°385/e - 386/d.

Le projet vise la modification du relief du sol en zone forestière pour les besoins d'exploitation d'un agriculteur et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional -

L'enquête publique est organisée conformément à l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial .

Le dossier peut être consulté **sur RDV** durant la période d'enquête à **l'accueil** (service population) de l'Administration, à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont :

- Les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le mardi et le jeudi de 8 h 15 à 12 h 30 ;
- Ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24 h à l'avance avec le service « Urbanisme » au 080/29.26.56

L'enquête publique est ouverte le 08.08.2024 et clôturée le 30.08.2024¹.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Stoumont, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont ;
- par télécopie au numéro 080/29.26.69
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ann-sophie.moes@stoumont.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service « Urbanisme » ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30.08.2024 à 11:00 à la commune.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.,

H. Snackers

A. André

¹Les enquêtes publiques et annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 25 décembre au 1^{er} janvier